



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA VILLE PAR LE MAIRE

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, que le conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 9 juin 2020, **de publier les faits saillants du rapport financier 2019 de la Ville présentés par le maire.**

Les faits saillants du rapport financier 2019 de la Ville présentés par le maire sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville sous la section « AVIS PUBLICS » et font suite au présent avis.

QUE toute personne peut soumettre ses questions et commentaires par courriel à seance@ville.bois-des-filion.qc.ca pour une période de 15 jours, soit jusqu'au 26 juin 2020 suivant la publication du présent avis. Les réponses aux questions et commentaires seront données lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2020.

Fait à Bois-des-Filion, ce 11 juin 2020,

***Le directeur général
et greffier par intérim,***

Sylvain Rolland



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA VILLE

Chères Filionnoises,

Chers Filionnois,

Conformément à l'article 105.2.2. de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19), il m'est agréable de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Bois-des-Filion pour l'année 2019.

1. États financiers de l'année 2019

1.1 État des résultats de l'année 2019

Le 12 mai 2020, les états financiers audités de l'année 2019 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de 18 053 132 \$ en 2019 étaient répartis comme suit :

Taxes.....	13 796 060 \$
Compensations tenant lieu de taxes	151 441 \$
Transferts.....	601 877 \$
Services rendus.....	1 355 078 \$
Imposition de droits.....	1 116 172 \$
Amendes et pénalités	665 174 \$
Intérêts	255 333 \$
Autres revenus	111 997 \$

Les charges de fonctionnement totalisaient 18 780 115 \$, réparties comme suit :

Administration générale.....	2 219 151 \$
Sécurité publique	4 309 583 \$
Transport	2 685 954 \$
Hygiène du milieu	3 702 872 \$
Santé et bien-être	76 076 \$
Aménagement, urbanisme et développement....	810 168 \$
Loisirs et culture	4 401 160 \$
Frais de financement	575 151 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2019 s'est établi à 946 637 \$. L'excédent de 2019 a été réinvesti dans le budget 2020, en partie pour le paiement du service de la dette consacrée aux grands projets récents d'équipements et d'infrastructures (rue Carmelle, Berge Perron, stationnement municipal, bibliothèque et caserne incendie), et en partie pour le paiement comptant de travaux d'entretien et de réparation de certaines infrastructures (rues, bâtiments, parcs et terrains de jeux), le tout en conformité avec les objectifs quant à l'utilisation des revenus provenant de la taxe dédiée aux infrastructures.

1.2 Bilan de l'année 2019

Les actifs financiers totalisaient 11 881 979 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	3 686 048 \$
Débiteurs	7 957 695 \$
Placements de portefeuille.....	50 841 \$
Autres	187 395 \$

Les actifs non financiers totalisaient 66 650 555 \$ répartis comme suit :

Immobilisations	65 913 736 \$
Autres	736 819 \$

Les actifs totalisaient donc 78 532 534 \$ en 2019.

Les passifs, pour leur part, représentaient 29 047 422 \$ répartis comme suit :

Dettes à long terme	24 943 529 \$
Créditeurs et revenus reportés	4 103 893 \$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc :
49 485 112 \$.

2. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2019 a été confié à la firme Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L. Le rapport des auditeurs précise que nos états financiers représentent la situation financière de la Ville au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadienne pour le secteur public.

Conclusion

Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils abattent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

Ce 12 mai 2020

Le maire,

Gilles Blanchette